

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION EXTERNE

SENSIBILISATION ET CLÉ DE COMPRÉHENSION DE LA MÉTHODOLOGIE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) relevant de l'article L312-1 du CASF devront réaliser une évaluation de la qualité des prestations reposant sur un référentiel unique élaboré et publié par la Haute Autorité de Santé (HAS) le 10 mars 2022. Ainsi, les évaluations externes et internes telles que connues précédemment n'existent plus, et ce depuis 2021.

Cette formation permettra aux participants d'être sensibilisés aux enjeux de cette nouvelle évaluation dans le pilotage de leur structure. Ils pourront ainsi s'approprier le nouveau référentiel unique et les critères impératifs et se préparer à l'évaluation notamment au regard des 18 critères impératifs.

OBJECTIFS

- Maîtriser les clés de compréhension juridique et méthodologique de la nouvelle réforme des évaluations externes
- S'approprier le nouveau référentiel unique et les critères impératifs
- Se préparer à l'évaluation et notamment au regard des 18 critères impératifs

CONTENU

Module 1

Les clés de compréhension de la structure et de la méthodologie de l'évaluation

- Présentation de la formation et du formateur
- Présentation des stagiaires et recueil de leurs attentes Explication du déroulement de la formation et de la dynamique de travail

Séquence 1 : Identifier les enjeux de la réforme

- Comprendre le contexte réglementaire
- Présentation de la réforme : Historique/Rapport de l'IGAS/ Le transfert de L'ANESM/ Les missions / Pourquoi on en est là ?

Séquence 2 : Maîtriser les clés de compréhension de la structure et de la méthodologie de l'évaluation

Présentation du référentiel : structuration des thématiques

- Notion de critères : modalités de lecture horizontale et transverse.
- Les 3 méthodes d'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système.
- Les preuves recherchées /Présentation de la plateforme SYNAE

Séquence 3 : Réponses au recueil des besoins

Séquence 4 : Comprendre et analyser les 18 critères impératifs

- Présentation et analyse des 18 critères impératifs et de leurs attendus

À l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Comprendre la réforme et ses attendus
- Comprendre le référentiel et les méthodes évaluatives



29 novembre 2024 à Angoulême



390 € *adhérent*

585 € *non adhérent*
(par personne)



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Pas de prérequis

PUBLICS

- Reponsable qualité
- Directeur qualité
- Référent qualité
- Tout professionnel concerné

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Étude de situations
- Échanges et mutualisation

Evaluation

Test de positionnement d'entrée
Test de positionnement de sortie
Questionnaires de satisfaction

INTERVENANTS

- Consultant et formateur senior évaluation externe / qualité / projet d'établissement